

TERMES DE RÉFÉRENCE

Externalisation de l'instruction des projets soumis dans le cadre du Fonds « La Francophonie avec Elles » et de l'appel à initiatives en faveur de la société civile contribuant à la mise en œuvre des ODD

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est à la recherche d'un prestataire de services (société) pour assurer l'instruction des candidatures portées par les organisations de la société civile (OSC) francophones dans le cadre de la troisième édition du Fonds « La Francophonie avec Elles » et de la quatrième édition de l'appel à projets en faveur de la société civile contribuant à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD).

Cette mission recoupe, notamment, les tâches suivantes :

- Examiner l'éligibilité des projets reçus et des organisations porteuses ;
- Réaliser la notation des projets éligibles sur la base de critères construits par l'équipe-projet ;
- Elaborer un classement argumenté des projets par ordre de notation.

Contexte

L'OIF est une organisation multilatérale fondée en 1970 et regroupant actuellement 88 États et gouvernements membres et observateurs qui partagent l'usage de la langue française.

Elle est financée par les États et gouvernements membres, sous forme de contributions obligatoires ou volontaires.

L'OIF remplit une triple mission : politique, diplomatique et de coopération, et déploie ses actions selon quatre axes : la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique (mission A) ; la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme (mission B) ; l'appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche (mission C) ; le développement durable, l'économie et la solidarité (mission D). Elle s'appuie sur la société civile comme un axe à la fois horizontal et vertical de son action.

Appel à initiatives en faveur des organisations de la société civile contribuant à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Dans son partenariat avec la société civile, l'OIF a pour objectif de :

- Appuyer la structuration, le développement et le rayonnement de la société civile ;
- Associer et impliquer la société civile aux activités de la Francophonie ;
- Contribuer à la reconnaissance du rôle et de la place de la société civile par les États et gouvernements membres.

Depuis 2019, l'OIF et le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, rejoints, en 2021, par le gouvernement du Québec et la Principauté d'Andorre, ont lancé trois appels à initiatives en faveur des OSC contribuant à la mise en œuvre des ODD. Ce dispositif est né de la volonté de placer les OSC, qui bénéficient d'un ancrage local, d'une connaissance approfondie du terrain et des besoins des populations, ainsi que d'un grand pouvoir de mobilisation et de transformation, au cœur de l'agenda 2030 en leur apportant un soutien technique et financier. L'objectif de ce dispositif est double. Il s'agit d'une part, à la structuration, au développement et au rayonnement de la société civile francophone, et, d'autre part, à la réalisation des objectifs de développement durable dans les territoires de l'espace francophone qui accusent le plus de retard.

En 2019, la première édition a été dotée d'une enveloppe de 100 000 euros, a reçu 275 candidatures et a soutenu 9 OSC. En 2020, dans le cadre de la deuxième édition, le budget a atteint un montant total de 200 000 euros. Cet appel à initiatives a suscité l'intérêt de 229 OSC et 14 d'entre elles ont bénéficié d'une subvention. En 2021, la troisième édition, dotée d'une enveloppe de 308 885 euros, a reçu 5 fois plus de candidatures que l'année précédente. 1 212 OSC ont manifesté leur intérêt pour cet appel à initiatives. 18 OSC ont été sélectionnées et mettent actuellement en œuvre leur projet. L'OIF s'apprête à lancer, en 2022, la quatrième édition de ce dispositif.

Fonds « La Francophonie avec Elles »

Le Fonds « la Francophonie avec Elles » est un projet phare de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en faveur des femmes et des filles de l'espace francophone créé, en juillet 2020, afin de renforcer l'accès des femmes et des filles au développement économique, à l'éducation, à la santé, mais également de les protéger contre toute forme de violence qui les empêche et les contraint. Plus précisément, il s'agit d'apporter un soutien à la fois financier et technique à des OSC qui conduisent des actions de terrain à destination des femmes et des filles, notamment celles qui se trouvent à l'intersection de plusieurs discriminations (jeunes femmes, femmes âgées, femmes migrantes et réfugiées, filles-mères et mères célibataires, femmes vivant avec le VIH-sida, femmes en situation de handicap, etc.).

La première édition, lancée en 2020, avec un budget de 3 millions d'euros, a suscité l'intérêt de 1 395 organisations de la société civile et a finalement accompagné 59 projets. La deuxième édition, lancée en 2021, constituée d'un budget de 3,9 millions d'euros, a connu un doublement du nombre de candidatures puisque ce sont 1 385 organisations qui ont manifesté leur intérêt. 86 projets bénéficient du soutien de l'OIF et sont actuellement en cours de mise en œuvre. L'OIF s'apprête à lancer la troisième édition au cours de l'année 2022.

Instruction des candidatures

Dans le cadre de ces deux dispositifs, la procédure d'instruction est la suivante :

- Les candidatures sont reçues par l'intermédiaire de la plateforme de candidature en ligne WIIN. Seules les candidatures complètes, c'est-à-dire présentant l'ensemble des documents sollicités et des informations demandées, sont soumises à l'examen d'éligibilité ;
- Les projets, ainsi que les organisations porteuses, sont soumis à un examen d'éligibilité basé sur une grille constituée de critères partagés, en toute transparence, dans les termes de référence ;
- Les candidatures éligibles sont soumises à une double notation¹ réalisée sur la base d'une grille constituée de critères portant sur la qualité et l'opportunité du projet ainsi que sur la capacité de l'organisation à le mettre en œuvre. La notation est réalisée directement sur la plateforme de candidature en ligne WIIN ;
- Un classement des candidatures ayant reçu les meilleures notes est réalisé ;

¹ Chaque projet est noté par deux agent.es différent.es.

- La présélection, établie sur la base du classement, est soumise au Comité de sélection qui statue sur la sélection finale.

A cet égard, l'OIF souhaite recruter un prestataire de services en mesure d'assurer l'instruction des projets soumis dans le cadre de la troisième édition du Fonds « la Francophonie avec Elles » ainsi que dans la quatrième édition de l'appel à initiatives en faveur des OSC engagées dans la mise en œuvre des ODD.

Pour ce faire, l'OIF s'engage à fournir au prestataire :

- Un accès à la plateforme de candidature en ligne WIIN ;
- La grille d'examen de l'éligibilité ;
- La grille de notation ;
- Tout autre document nécessaire à la bonne réalisation de la prestation.

Objectifs

L'OIF souhaite que le prestataire sélectionné mène à bien l'étude d'éligibilité des OSC et des projets déposés dans le cadre du Fonds « la Francophonie avec Elles » et de l'appel à projets en faveur de la société civile engagée dans la mise en œuvre des ODD et conduise un processus d'évaluation qualitative de ces projets éligibles en vue de leur sélection.

Tâches spécifiques attendues du prestataire de services

Il est attendu du prestataire de services les tâches spécifiques ci-après définies :

- **Etude de l'éligibilité des candidatures reçues dans le cadre de la troisième édition du Fonds « La Francophonie avec Elles » (12 jours ouvrés) :** Le prestataire devra examiner l'éligibilité des projets soumis ainsi que des organisations porteuses et réaliser un tableau récapitulatif du statut de chaque dossier (éligible/inéligible) et faisant apparaître les motifs d'inéligibilité. A titre informatif, en 2021, 3 230 projets avaient été reçus, dont 1 767 étaient complets et avaient été soumis à l'examen d'éligibilité ;
- **Etude de l'éligibilité des candidatures reçues dans le cadre de la quatrième édition de l'appel à initiatives en faveur des OSC engagée pour la mise en œuvre des ODD à l'échelle locale (7 jours ouvrés) :** Le prestataire devra examiner l'éligibilité des projets soumis ainsi que des organisations porteuses et réaliser un tableau récapitulatif du statut de chaque dossier (éligible/inéligible) et faisant apparaître les motifs d'inéligibilité. A titre informatif, en 2021, 1 212 projets avaient été reçus, dont 735 étaient complets et avaient été soumis à l'examen d'éligibilité ;
- **Notation des projets déclarés éligibles dans le cadre de la troisième édition du Fonds « La Francophonie avec Elles » (14 jours ouvrés) :** Le prestataire devra réaliser la notation des projets jugés éligibles en se basant sur une grille de notation fournie par l'OIF. Chaque projet devra être noté par deux agents différents. A titre informatif, en 2021, 636 projets avaient été déclarés éligibles et avaient donc été soumis à notation ;
- **Notation des projets déclarés éligibles dans le cadre de la quatrième édition de l'appel à initiatives ODD (10 jours ouvrés) :** Le prestataire devra réaliser la notation des projets jugés éligibles en se basant sur une grille de notation fournie par l'OIF. Chaque projet devra être noté par deux agents différents. A titre informatif, en

2021, 267 projets avaient été déclarés éligibles et avaient donc été soumis à notation ;

- **Réalisation d'un classement des projets (1 jour ouvré)** : Pour les deux appels à projets, le prestataire devra classer les projets par ordre de notation et dresser, pour chacun des projets, un commentaire sur la pertinence et la faisabilité de l'initiative.

Livrables attendus

Dans le cadre de la troisième édition du Fonds « la Francophonie avec Elles », les livrables attendus sont les suivants :

- Un rapport d'étape concernant **le nombre de candidatures soumises** total et désagrégé par pays du siège de l'OSC porteuse et par pays de mise en œuvre du projet sous un format narratif et illustré (graphique, infographie, etc.) ;
- Un rapport d'étape concernant **le nombre de candidatures complètes** total et désagrégé par pays du siège de l'OSC porteuse et par pays de mise en œuvre du projet sous un format narratif et illustré (graphique, infographie, etc.) ;
- Les grilles d'éligibilité remplies pour chacun des projets complets ;
- Un tableau Excel récapitulant le statut de chaque dossier (éligible/inéligible) et faisant apparaître les motifs d'inéligibilité ;
- Un rapport d'étape concernant **le nombre de candidatures éligibles** total et désagrégé par pays du siège de l'OSC porteuse et par pays de mise en œuvre du projet sous un format narratif et illustré (graphique, infographie, etc.) ;
- Un **classement argumenté** des projets ;
- Un **rapport final** reprenant l'ensemble des chiffres (candidatures soumises, complètes, éligibles), présentant des conclusions quant à la nature et la qualité des candidatures reçues ainsi que les lacunes identifiées, et proposant des recommandations pour l'amélioration des critères d'éligibilité et de sélection pour les futures éditions sous un format narratif et illustré (graphique, infographie, etc.) .

Dans le cadre de la quatrième édition de l'appel à projets en faveur des OSC contribuant aux ODD à l'échelle locale, les livrables attendus sont les suivants :

- Un rapport d'étape concernant **le nombre de candidatures soumises** total et désagrégé par pays du siège de l'OSC porteuse, par pays de mise en œuvre du projet et par ODD ;
- Un rapport d'étape concernant **le nombre de candidatures complètes** total et désagrégé par pays du siège de l'OSC porteuse, par pays de mise en œuvre du projet et par ODD ;
- Les grilles d'éligibilité remplies pour chacun des projets complets ;
- Un tableau Excel récapitulant le statut de chaque dossier (éligible/inéligible) et faisant apparaître les motifs d'inéligibilité pour chaque candidature ;
- Un rapport d'étape concernant **le nombre de candidatures éligibles** total et désagrégé par pays du siège de l'OSC porteuse et par pays de mise en œuvre du projet ;
- Un **classement argumenté** des projets ;
- Un **rapport final** reprenant l'ensemble des chiffres (candidatures soumises, complètes, éligibles), présentant des conclusions quant à la nature et la qualité des candidatures reçues ainsi que les lacunes identifiées, et proposant des pistes d'amélioration pour les futures éditions.

Profil attendu du prestataire

Le prestataire devra proposer deux équipes instructrices : la première dédiée à l'instruction des projets soumis dans le cadre du Fonds « la Francophonie avec Elles », la deuxième dédiée à l'instruction des projets soumis dans le cadre de l'appel à projets en faveur des OSC engagées dans la mise en œuvre des ODD.

Le prestataire devra justifier de :

- Une expérience avérée en matière d'instruction de candidatures soumises dans le cadre d'appels à projets ouverts aux **organisations de la société civile** ;
- Une expérience avérée en matière d'instruction de projets dans les domaines du développement durable et de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Une capacité à procéder à une instruction dans des **délais restreints** et à respecter les échéances ;
- Une parfaite maîtrise des normes et standards internationaux en matière d'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les projets ainsi qu'en matière de développement durable ;
- La maîtrise des contextes et enjeux relatifs au développement durable et à l'égalité entre les femmes et les hommes **dans les pays de l'espace francophone** ;

Durée de la prestation

L'OIF conclura un contrat de prestation de services avec le prestataire sélectionné dans le cadre de cette consultation formalisée, pour une durée de quatre (04) mois, à compter de la signature dudit contrat-cadre. Le prestataire s'engage à respecter le montant de la cotation récapitulée dans l'offre financière soumise à cet appel d'offre (et ci-annexée) pendant la durée du contrat.

Calendrier prévisionnel de réalisation

Echéancier	Objet
24 mai 2022	Diffusion des présents termes de référence
13 juillet 2022	Réception des offres
15 juillet 2022	Sélection de l'offre
1er août 2022	Début de la prestation
16 septembre 2022	Finalisation de l'instruction des candidatures soumises dans le cadre de l'appel à projets ODD
16 septembre 2022	Finalisation de l'instruction des candidatures soumises dans le cadre du Fonds "la Francophonie avec Elles"

Candidature

Le prestataire soumettra une proposition comprenant :

- Une fiche de réponse technique ;
- Une fiche de réponse financière.

La candidature devra être soumise avant le 13 juillet 2022 à 23h59 (heure de Paris) sur la plateforme en ligne de candidature accessible au lien suivant : <https://oif.wiin.io/fr/applications/prestataire-notation-projets>

Les éventuelles questions pourront être adressées à l'adresse courriel : aap-fff@francophonie.org

Critères de sélection du prestataire

Les critères suivants permettront de sélectionner le prestataire :

- **Capacité du soumissionnaire**

Le soumissionnaire devra prouver sa capacité à instruire des projets en lien avec la mise en œuvre des objectifs de développement durable et l'autonomisation des femmes dans l'espace francophone.

- **Engagement du soumissionnaire**

Le soumissionnaire devra démontrer sa capacité à instruire un nombre conséquent de dossiers dans les délais impartis. Le soumissionnaire devra démontrer sa capacité à faire preuve de flexibilité et de réactivité face aux demandes de l'OIF y compris dans des délais très serrés. Par ailleurs, le soumissionnaire devra accepter formellement les modalités contractuelles formulées par l'OIF dans le cadre du présent document.

- **Qualité de l'offre**

De manière générale, les solutions techniques seront jugées selon :

- La bonne compréhension et la clarté de l'offre ;
- La conformité de l'offre à l'expression des besoins et des spécifications des présents termes de référence ;
- La qualification des moyens humains mis à disposition jugés notamment au travers des CV et profils des membres de l'équipe sollicités. Une attention particulière sera accordée à la composition paritaire de l'équipe;
- Les expériences probantes en matière d'instruction de projets soumis dans le cadre d'appels à projets dans les domaines de l'égalité entre les femmes et les hommes et du développement durable dans les pays de l'espace francophone ;
- L'apport de toute autre valeur ajoutée renforçant la qualité de la démarche au regard des besoins de l'OIF.

Ces critères sont cités sans ordre de priorité, sont fournis à titre d'information et ne constituent pas un engagement de la part de l'OIF.

- **Coût**

Le coût de l'opération devra être compétitif et transparent et notamment en cohérence avec les besoins et les attentes. À cette fin, les soumissionnaires veilleront à détailler les éléments de coûts.